



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 29 mars 2018

Objet de la délibération

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018- BUDGET ANNEXE DE L'OPERATION
D'AMENAGEMENT DU QUIMPERO**

Le vingt neuf mars deux mille dix huit à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Loïc RABIN, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Marie-Françoise CEREZ, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Marc LE BOUHART, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Jacques KERZERHO, Jean-François LE CORFF, Martine JOURDAIN, Serge GERBAUD, Fabrice LEBRETON, Xavier POUREAU, Marie-Hélène LE BORGNE, Guénaëlle LE HIN, Michaël BEAUBRUN, Alain HASCOET, Sylvie SCOTÉ

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Michèle DOLLÉ à Marie-Françoise CEREZ, Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Caroline BALSSA à Claudine CORPART, Katy BOUILLAUT à Philippe PERRONNO, Julian PONDAVEN à Jean-François LE CORFF, Frédéric TOUSSAINT à Loïc RABIN, Nadia SOUFFOY à Yves GUYOT, Pascal LE LIBOUX à Alain HASCOET, Nolwenn LE ROUZIC à Jacques KERZERHO, Jennifer TESSIER-JOSSET à Anne LAVOUÉ, Françoise BARJONET MOY à Martine JOURDAIN, Franck LE GOURRIÉREC à Thierry FALQUERHO

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Madame CEREZ Marie-Françoise** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2018.03.014

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018- BUDGET ANNEXE DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT
DU QUIMPERO**

Rapporteur : Yves GUYOT

Suite à l'adoption du Compte Administratif 2017, il y a lieu d'intégrer les résultats de l'exercice passé.

Ainsi le budget supplémentaire du budget annexe de l'opération d'aménagement du Quimpéro s'équilibre comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	1 468 507,07	28 764,63	1 497 271,70
Recettes	1 468 507,07	28 764,63	1 497 271,70

Le déficit de la section d'investissement de l'exercice précédent est repris pour 1 468 507.07 €. La section d'investissement est équilibrée par une inscription de recours à l'emprunt pour le même montant. Cet emprunt « relais » en attente des commercialisations ne sera réalisé qu'en cas de besoin.

En section de fonctionnement, l'excédent de 2017 d'un montant de 28 764.63 € est affecté à un compte de charges de gestion courante.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal le 05 mars 2018,
Vu l'avis favorable de la Commission Ressources le 12 mars 2018,
Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

➔ **APPROUVE** le budget supplémentaire 2018 du budget annexe de l'opération d'aménagement du Quimpéro.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU